

Les détenus du A3 , étage où sont aussi regroupés, les détenus fragiles, à protéger particulièrement ou **condamnés pour moeurs, est celui ou est privilégié l'affectation des détenus âgés** . Ils subissent parfois les quolibets et les invectives de certains détenus lorsqu'ils bénéficient des heures de promenade.

Cette situation délicate est connue mais la configuration de la maison d'arrêt nuit à la sérénité de ces déplacements .

Les détenus coupables de violences ou de voies de fait sont sanctionnés lourdement par la commission de discipline .